

# L'exploitation du Cirque Royal concedée à Brussels Expo

Le conseil communal de la Ville de Bruxelles a avalisé hier en soirée la décision du collège des Echevins de concéder l'exploitation du Cirque Royal à Brussels Expo, au détriment d'un projet déposé conjointement par le Botanique (chapeauté par la Fédération Wallonie-Bruxelles) et le Sportpaleis.

Invoquant la présence d'éléments liés à la vie privée dans le dossier, la décision du conseil a dû être prise en comité secret. Son issue ne laissait pourtant guère place au doute: la majorité a en effet déjà largement fait état de sa préférence pour Brussels Expo, invoquant un impact positif pour la «marque Bruxelles» et l'engagement pris par l'ASBL de réinvestir ses bénéfices dans l'infrastructure de la salle.

Le cas Cirque Royal a néanmoins déclenché une levée de bouclier au sein de l'opposition, qui dénonce entre autres un manque de transparence concernant l'appel d'offres lancé par la Ville, dont Brussels Expo dépend directement. Allant jusqu'à parler d'un «impérialisme purement public dans le secteur culturel réservé normalement aux vrais acteurs du

monde artistique», Joëlle Milquet (cdH), a fait savoir qu'elle exigerait qu'un espace-temps annuel important soit accordé au Botanique pour qu'il puisse continuer à développer ses activités au Cirque. «On est vraiment dans l'absence d'une politique culturelle forte, pour les artistes francophones notamment», explique pour sa part le conseiller Fabian Maingain (DéFI). «On nourrit quelques inquiétudes dans le bras de fer que la Ville de Bruxelles semble avoir engagé vis-à-vis de programmeurs comme Live Nation.»

Du côté du Botanique, la décision d'un éventuel recours devant le Conseil d'Etat est laissée en suspens, mais celle-ci nécessitera dans tous les cas une concertation avec le Sportpaleis, explique Kris Mouchaers, porte-parole du Botanique.

A. ST.

**«On est vraiment dans l'absence d'une politique culturelle forte.»**

**FABIAN MAINGAIN,**  
CONSEILLER COMMUNAL (DÉFI)